

BEAULIEU SUR LOIRE

10 place de l'Église
45630

☎ 02.38.35.80.48

✉ mairie@beaulieu-sur-loire.fr

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES PUBLICS ET ASSIMILÉS 2026

1 . SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES

ASSOCIATIONS	Décision du Conseil Municipal
ACPG/CTAM (Asso. Locale Anciens Combattants)	200 €
AMICALE DES POMPIERS	600 €
AMIS DE BEAULIEU	800 €
MAISON DU TERROIR	1 200 €
LES RANDONNEURS LIGÉRIENS	300 €
ARTS ET LOISIRS BELLOCÉENS	800 €
BONNY BEAULIEU FOOTBALL CLUB	4 500 €
CHASSE	450 €
COMITÉ DES FÊTES	3 000 €
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	500 €
COOPERATIVE SCOLAIRE - Subv exceptionnelle classe decouverte	4 000 €
FAMILLES RURALES DE BEAULIEU	40 000 €
FANFARE DE BEAULIEU	9 000 €
GYM BELLOCÉENNE	300 €
LA RAQUETTE BELLOCEENNE	1 500 €
LES PÊCHEURS BELLOCÉENS	1 000 €
LIRE A BEAULIEU	850 €
UNRPA	1 200 €
TOTAL (1) :	70 200 €

2. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EXTRA-LOCALES

ASSOCIATIONS	Décision du Conseil Municipal
ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS POMPIERS GIEN	500 €
Amicale d'animation du centre "Les Cigognes" / ADMR	100 €
TOTAL (2) :	600 €
TOTAL (1)+(2) :	70 800 €

3. SUBVENTIONS AUX ORGANISMES PUBLICS ET ASSIMILÉS

ASSOCIATIONS	Décision du Conseil Municipal
CCAS	15 000 €
TOTAL (3) :	15 000 €

TOTAL GÉNÉRAL (1) + (2) + (3) :	85 800 €
--	-----------------